

Direction de l'Industrie des
Mines et de l'Energie de la
Nouvelle-Calédonie

Service de l'Industrie

1 ter rue UNGER - Vallée du
Tir
M2
98846 Nouméa

Téléphone :
27 02 96

Télécopie :
27 23 45

Courriel :
dimenc.si@gouv.nc

Affaire suivie par
Cédric LIMOUSIN

Ligne directe :
27 03 75

Ligne secrétariat :
27 02 96

N° 2026-DIMENC-25426

N° 72334-2026/1-
ACTS/DIMENC

La Présidente

11 MAI 2026

à

MADAME VALERIE TINI
GERANTE
SOCIÉTÉ D'ISOLATION
CALÉDONIENNE
ISOCA
BP 27341
98863 NOUMEA CEDEX
NOUVELLE-CALÉDONIE

R.A.R. N°RE 059 070 49 1 NC

Objet : arrêté fixant des prescriptions spéciales à la société ISOCA pour l'exploitation d'un atelier de transformation du papier et du carton, sis rue du Zinc, Lot 48 ZIPAD – commune de Païta

Pièce jointe : arrêté n° 1827-2026/ARR/DIMENC

Madame,

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté n° 1827-2026/ARR/DIMENC, fixant des prescriptions spéciales à la société ISOCA pour l'exploitation d'un atelier de transformation du papier et du carton, sis rue du Zinc, Lot 48 ZIPAD – commune de Païta.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente



Sonia BACKES